Programme scientifique du Femise

(1ere version)

Le présent programme donne les orientations et directives pour les thèmes de recherche FEMISE. Le contenu de ce programme a été élaboré à partir de trois sources : (1) les axes prioritares comme définis par les coordonnateurs FEMISE et le comité scientifique du FEMISE, (2) les suggestions des affiliés du Femise qui sont parvenues, suite à la consultation qui a été lancée par le Comité Scientifique et (3) les suggestions de la Commission Européenne sur des questions d'importance dans son agenda.

Ce cadre est indicatif et souhaite laisser aux chercheurs la place à des interprétations différentes ou complémentaires dans un contexte de grande liberté académique. Quelques points cependant doivent être soulignés qui détermineront le jugement du comité de sélection :

- 1. Le premier point, concerne la comparabilité des situations qui est fortement encouragée. A cet égard, sauf originalité particulière de la démarche, les propositions devront éviter de concerner des monographies et s'appuyer au minimum sur la comparaison de la situation de deux pays (ou régions).
- 2. La seconde condition, est que chaque réponse comprenne au minimum une équipe du Nord et une équipe du Sud. Ceci permettra de maintenir la « valeur-ajoutée FEMISE » pour une vision N-S commune.
- 3. La troisième contrainte est que les travaux retenus aient une originalité, une véritable valeur ajoutée et procurent un apport théorique confronté à une vérification empirique.
- 4. Les chercheurs doivent réfléchir à la manière dont les résultats de la recherche pourraient se traduire par des recommandations politiques qui pourraient ensuite être utilisés par les décideurs politiques. Toutes questions liées à la recherche, les méthodologies et les résultats qui seront entrepris doivent être conçus dans le but de fournir des recommandations politiques opérationnelles.
- 4. Enfin, les travaux prendront la forme de rapports de recherche (ou de working papers) avec un volume maximum de 40-50 pages pour obtenir i) une analyse ciblée et ii) des travaux susceptibles d'être publiées dans une revue scientifique et de faire l'objet d'un policy paper.

Ce programme est séparé en trois champs principaux :

- I. Le processus de Transition
- II. La modernisation économique et
- III. L'intégration et convergence.

I. Le processus de transition dans les pays du Sud méditerranéen

La transition dans les pays méditerranéens a été plus lente et moins efficace que dans d'autres régions du monde. La place occupée dans tous les classements qui caractérisent l'efficacité des institutions, l'environnement des affaires, le développement des infrastructures, le développement de l'économie de la connaissance, de la compétitivité et de l'innovation, soulignent ce retard. Néanmoins, des progrès importants ont été réalisés avec un soutien financier très en retrait de celui obtenu par les pays anciennement planifiés d'Europe de l'Est et une perspective d'ancrage à l'Europe modeste et moins favorable au développement d'anticipations positives. Enfin, les pays méditerranéens n'avaient pas à modifier en profondeur leur système économique car la plupart des orientations importantes en faveur du secteur privé avaient été effectuées dans les années 80.

Il en résulte une situation intermédiaire et un danger réel de se situer dans la « trappe des pays à revenus moyens », dangers qu'ont accentué les décisions qui ont été prises dans la période récente pour maintenir les équilibres sociaux (augmentation des salaires, embauches massives d'emplois publics qui ont accru le déséquilibre du budget de l'Etat). Trois questions pourraient retenir l'attention des membres du Femise.

- I.1. La première question concerne les équilibres économiques et financiers (le maintien des grands équilibres macroéconomiques, la résilience aux chocs extérieurs, l'atonie des investissements domestiques, la question de l'emploi, en particulier des jeunes) qui sont une condition impérative pour envisager une évolution du modèle de développement vers plus de croissance. Pour aller dans ce sens, il serait souhaitable que le Femise soit en mesure de présenter et de discuter : (i) les programmes de développement économique retenus à moyen terme du point de vue des orientations sectorielles, des cibles prioritaires (jeunes, monde rural etc.) et la cohérence de la stratégie d'ensemble, (ii) les actions entreprises pour faire évoluer certains verrous structurels qui grèvent toute politique, quelle que soit son orientation. On pense notamment à l'insuffisante capacité du système bancaire à collecter et transformer l'épargne en investissements productifs à destination des PME et TPE, à l'absolue nécessité de réduire la taille du secteur informel, au poids des subventions, au besoin de prévoir dès maintenant une évolution des systèmes de retraite, compte tenu de la diminution du ratio actifs/retraités (iii) une simulation du retour à l'équilibre des grands comptes que sont le budget, les comptes extérieurs, les réserves, qui se sont en général sensiblement détériorés depuis 2011 avec les besoins qui pourraient être adressés à la communauté des bailleurs. Il est important également de pouvoir examiner la contribution possible d'un développement des marchés financiers au Sud.
- **I.2.** La deuxième question concerne la transition des institutions. Dans la perspective unanimement reconnue d'aller vers un modèle de croissance plus inclusif il convient d'identifier les réformes structurelles en cours et celles qui restent à accomplir. Sont, notamment, concernées ici :
- L'Etat qui doit à la fois être plus efficace et transparent, se doter d'outils d'évaluation systématique des politiques publiques et lutter contre la corruption. La littérature a montré que les défaillances des états conduisent à de mauvaises allocations de ressources qui agissent directement sur le développement, en particulier du secteur privé. Cela concerne aussi ce que l'on appelle le « crony capitalism ».
- L'organisation des pouvoirs à un niveau plus décentralisé : faut-il aller vers une plus forte décentralisation ou renforcer la déconcentration des décisions au niveau régional dans une phase intermédiaire ? Mais de toute façon il est clair que si les échelons régionaux n'ont pas de capacités d'incitations économiques et les infrastructures adéquates, le développement restera concentré dans les régions côtières et les métropoles urbaines et ne pourra concerner la création d'activités nouvelles dans les territoires enclavés. Aujourd'hui le taux de création d'entreprises y est extrêmement bas.
- L'environnement des affaires et l'efficacité des opérations visant à développer les PME et les TPE. Que penser des débats actuels sur la mise en œuvre d'un « small business act » en Méditerranée ? Le Femise encouragera les recherches qui approfondissent le fonctionnement des PME à partir des grandes enquêtes entreprises, qui cherchent à isoler leurs facteurs de réussite. Il devra aussi se pencher sur la réforme des conditions de financement, en particulier sur l'évolution de la pratique bancaire. Il devra, enfin, évaluer les mesures diverses mises en place qui visent à favoriser la création d'activités. En particulier dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, et des pépinières d'entreprises, du moyen de renforcer le lien entre les commandes publiques et ces entreprises etc.

- Les actions d'inclusivité visant à favoriser la participation de la jeunesse et des femmes au dialogue social, en particulier par leur représentation dans les institutions, leur contribution au débat public au travers d'une presse libre, les incitations et les possibilités de développer des actions culturelles. Tout indique que plusieurs pays méditerranéens accusent un retard important en matière de production culturelle (et a fortiori de développement des industries dites créatives) alors que la culture est certainement un facteur d'émancipation des femmes et de la jeunesse, chose qui est explicitement réclamée par ces derniers.
- I.3. La troisième question concerne les rapports entre les logiques distributives et inclusives. Il serait bon que le Femise ait une position ou à défaut des débats argumentés fondés sur des cas précis concernant ces deux logiques. Dans la première logique, il s'agit de faire le gain net maximum en PIB et de compenser les perdants et les couches défavorisées par un système de redistribution efficace. Dans la seconde logique, il s'agit de mobiliser, « d'inclure », le plus possible dès l'amont toutes les couches de la population (en particulier les jeunes, les femmes, les habitants des zones rurales et des territoires enclavés) dans les processus de création de valeur. Il serait souhaitable que l'on caractérise chacune de ces logiques à l'œuvre dans les pays méditerranéens (où manifestement un modèle redistributif à l'efficacité et à l'équité insuffisantes a été privilégié). Ce modèle est-il aujourd'hui soutenable (en particulier les subventions aux produits de base) ? Comment le rendre plus efficace et plus compatible avec la situation actuelle des équilibres budgétaires ?

La combinaison stratégique optimale étant bien entendu une amélioration de l'efficacité du système de redistribution, et une orientation vers une croissance plus inclusive. Dans le premier cas, l'efficacité du système fiscal et de dépenses sociales sont concernés, alors que dans le second, il s'agit plutôt de produire des opportunités par l'éducation et la formation et d'agir via des changements organiques et des incitations. Un des enjeux considérables pour l'avenir et la réalisation du contrat social proposé après les révolutions est que les systèmes de distribution deviennent plus efficaces dans les pays méditerranéens, en même temps que la croissance y soit plus inclusive.

Des propositions concrètes devront être faites dans les travaux s'orientant dans cette direction, notamment pour ce qui concerne l'inclusion des femmes et des jeunes (par l'éducation et la formation, l'évolution du marché du travail et le développement des activités et industries culturelles), le développement de l'économie sociale et solidaire et l'évolution de ses processus de financement, les dispositifs de création d'entreprises ouverts aux jeunes, les politiques d'aménagement visant le développement et l'aménagement rural etc.

Concernant l'ESS, il conviendra de décrire des exemples et des pratiques réussis et des dispositifs d'accompagnement de projets à haut impact social et de développement, qui méritent d'être considérés et appuyés par les acteurs nationaux et internationaux. En ce qui concerne son financement, il serait utile d'élaborer sur les outils adaptés au secteur de l'ESS en Méditerranée (contrats associatifs, fonds d'amorçage associatifs, outils impact investing etc...) et qui permettraient d'agrémenter le financement traditionnel.

II. La modernisation économique

La modernisation des économies doit passer par la mise en place d'un modèle de croissance fondé sur l'efficience de l'allocation des facteurs et le déplacement de la frontière technologique avec notamment une politique efficace d'innovation. A cela s'ajoutent les innovations sociales qui doivent être considérées comme faisant partie de toute stratégie de modernisation.

II.1. Si l'on considère, en premier lieu, l'efficacité de l'allocation des ressources, celle-ci s'effectue : (i) par la concurrence et l'installation du système de prix relatifs mondiaux qui repose sur la liberté des prix et l'ouverture internationale, (ii) par des grandes politiques structurelles ou industrielles orientées sur certains secteurs, ou sur de nouveaux biens publics (l'environnement en particulier via les énergies alternatives), (iii) par des grands projets d'aménagement.

Pour que cette efficacité allocative se développe il est nécessaire, d'abord, d'examiner les conditions qui la permettent au niveau de la création et de la fermeture d'entreprises, du marché du travail (libertés à l'embauche et au licenciement), de la capacité à développer la mobilité des travailleurs et du capital. Aujourd'hui, ce sont les éléments principaux retenus dans le cadre international pour caractériser le climat des affaires. Cependant, les différents travaux passés du Femise ont bien montré que mesurer un retard certain de ces points de vue ne suffisait pas pour que les politiques suggérées puissent être mises en œuvre, en particulier celles qui concernent le marché du travail. Des travaux envisageant de mesurer les progrès et les freins du point de l'efficience (en particulier en relation avec les résultats à l'exportation), de proposer des solutions issues des meilleures pratiques qui ne révolutionnent pas l'espace social seraient souhaitables.

Par ailleurs, la contribution relative au développement et à l'allocation des facteurs, des travaux d'infrastructures, des différentes opérations visant l'installation de pôles technologiques de nature diverse, des grandes opérations d'aménagement réalisées en PPP ou avec le recours des investissements directs étrangers, pourrait faire l'objet de recherches. Le lien entre les politiques publiques et privées et les résultats en termes de compétitivité et d'attractivité pourra être considéré. Enfin, les promesses offertes par le développement de secteurs nouveaux pourraient être retenues. Il s'agit, en particulier, du rôle des sources d'énergie alternatives comme élément favorisant une croissance soutenable, de même que le développement de dispositifs innovants visant une gestion intégrée de l'eau, des énergies alternatives et des sols. Ces orientations en faveur du développement soutenable, si elles se matérialisent, pourront également renforcer l'efficience à long terme et enrichir une notion sans doute trop marquée par la recherche du profit immédiat.

- II.2. En second lieu, il est clair que la dureté des efforts faits par la main d'œuvre dans un cadre strict de flexibilité et par l'Etat pour promouvoir les grands projets cités cidessus seront moindres si la société devient globalement plus créative. Sur le plan économique cela signifie des innovations technologiques et le déplacement de la frontière technologique, le développement d'innovations créatives (industries culturelles, nouveaux produits associés aux TIC), la création de nouvelles entreprises, et des innovations sociales. Il s'agit d'entrer dans l'économie de la connaissance et de la développer. C'est probablement le moyen le plus efficace pour que les pays méditerranéens sortent de la trappe à revenus moyens qui les menace comme l'ont réalisé notamment la République de Corée, l'Inde et la Malaisie qui ont mis cette vision au cœur de leur stratégie. Par le passé le Femise a conduit plusieurs travaux permettant de souligner l'importance d'une croissance fondée davantage sur la productivité globale des facteurs que sur une productivité du travail en partie liée à une substitution du capital au travail. Il s'agit de poursuivre ces travaux en les approfondissant dans le cadre de ce qui a été dit sur la ressource que constituent les données microéconomiques désormais disponibles dans tous les pays. Mais il s'agit aussi de considérer quatre grands domaines déterminants :
- Le premier domaine, concerne **la production du savoir** par le système de recherche qui doit impérativement évoluer vers plus d'innovations ce qui suppose une réflexion sur les modes d'évaluation de la recherche (essentiellement académiques), le système d'enseignement supérieur et les rapports entre ces deux systèmes et le monde professionnel. Sont nécessaires également la constitution de réseaux internationaux de

laboratoires, une plus grande autonomie de fonctionnement pour les laboratoires qui sont aujourd'hui l'élément décisif de la marche vers la production du savoir.

- Le second domaine, concerne **la diffusion du savoir** au plus grand nombre et c'est le rôle du système éducatif et de formation professionnelle. Là encore ces deux systèmes doivent se réformer en profondeur pour augmenter la qualité (en particulier dans le primaire), développer la créativité, orienter vers la création d'entreprises et les emplois professionnels privés, plutôt que vers les emplois publics. Ceci suppose un rapprochement sensible avec le monde professionnel, le développement de toutes les formes d'alternance, l'encouragement à la mobilité dans la région euro méditerranéenne, en particulier pour les métiers d'avenir et au niveau doctoral et post doctoral. Plusieurs travaux passés réalisés par le Femise ont montré que ces évolutions étaient davantage organiques que mobilisatrices d'importantes dépenses supplémentaires. Ces travaux pourraient être approfondis sur les meilleures expériences de façon à servir d'exemples à suivre.
- Le troisième domaine concerne **l'appropriation du savoir** et **sa transformation en activités économiques**. Sont concernées ici la possibilité de créer des activités, les évolutions nécessaires du système bancaire et financier, notamment, comme on l'a dit, en favorisant la régionalisation des décisions. Il s'agit d'un point décisif qui concerne à la fois le fonctionnement du système d'innovation national et une certaine autonomie fiscale et des opérateurs financiers au niveau régional. Ce point est une des conditions pour la généralisation de l'innovation entendue au sens large de Schumpeter comme « une idée qui se transforme en activité économique ». Une question organisationnelle centrale ici est le développement d'une coopération approfondie entre, la formation professionnelle, l'université et l'industrie. De ce point de vue, certains pays (notamment la Turquie) ont réalisé des avancées significatives dont les principes pourraient être transférés dans d'autres. Là encore l'examen des principaux freins et des meilleures pratiques dans une perspective comparative serait un élément de progrès important qui pourrait faire l'objet d'une attention du Femise.
- Le quatrième domaine de modernisation concerne les innovations sociales. Ceci inclus les sujets suivants : (i) participation des femmes à l'activité économique. Ce processus qui a démarré dans les pays du Sud de la Méditerranée suppose de traiter du cadre légal, de l'éducation et de l'accès au marché du travail. L'éducation comme le montrent toutes les études est un élément déterminant d'autant plus que ces études soulignent également que dans le monde arabe de nombreuses jeunes femmes n'ont pas encore aujourd'hui accès à l'éducation. Cet accès jusqu'au plus haut niveau accompagné de la mise à disposition d'un environnement favorable (crèches, aides ménagères) et appuyé par une véritable politique de genre dans l'emploi est un facteur important de développement. L'appui au développement de l'économie sociale et solidaire est également un moyen d'émancipation des femmes par la formation et la création d'activités ; (ii) la réalisation personnelle par l'école, le nombre d'années d'études, mais également l'évolution de la pédagogie (pédagogie moins autoritaires, travail en groupes, développement de la créativité, cible de compétences à atteindre à différents niveaux) devrait faire l'objet d'une attention renouvelée. Sont concernées également les possibilités d'accès à la formation continue. Une discussion par le Femise sur les innovations mises en œuvre de ce point de vue et leurs résultats obtenus en termes d'emplois dans certains pays de la région serait d'une grande utilité pour engager une réflexion sur l'organisation du système ; (iii) l'examen des innovations sociales qui ont pu être conduites dans les milieux urbains défavorisés et dans le monde rural pourrait permettre d'identifier certaines pratiques qui ont servi une stratégie de lutte contre la pauvreté et le chômage. Il s'agirait de voir comment des actions collaboratives nouvelles qui ont non seulement produit des améliorations des conditions de vie, mais surtout modifié les attitudes et la perception des acteurs concernés, ont pu jouer un rôle et selon quels processus.

- II.3. En troisième lieu, une partie importante de la modernisation des pays du sud de la Méditerranée est liée aux questions de durabilité environnementale. L'environnement et le développement économique durable, la réduction de la dépendance énergétique, le développement industriel de haute technologie, la réduction de la pauvreté énergétique, les employés qualifiés avec un niveau élevé de compétences éducatives, le développement géographique équilibré... sont des facteurs manifestement liés à la question des sources d'énergie renouvelables qui sont un avantage compétitif naturel de plusieurs pays du bassin méditerranéen. Ainsi, parmi les sujets qui pourraient être abordés :
- Quel est le potentiel du secteur des énergies renouvelables qui permettra de stimuler le commerce, la création d'emplois et le renforcement des capacités des pays du Sud ?
- Quelles sont les vulnérabilités des pays sud de la Méditerranée dans les domaines de l'énergie renouvelable et de la production agricole, quel est l'impact du changement climatique et de la sécurité de l'eau, comment assurer la coopération intersectorielle et la coordination environnementale en tenant compte des synergies mutuelles ?

III. Les relations avec l'Europe et l'ouverture internationale des pays méditerranéens, quelles conséquences en termes d'intégration et de convergence ?

Depuis le début des années 90 les pays méditerranéens ont fait le choix de l'ouverture internationale, en particulier en relation avec l'Europe dans une perspective d'intégration profonde. Cette ouverture a été appuyée par de nombreux travaux effectués par les équipes du Femise centrées sur les théories dominantes du commerce international et de l'intégration. Plusieurs générations de modèles d'équilibre général calculables ont été utilisées pour pousser dans cette direction. Il est temps désormais de faire le point sur le niveau d'intégration obtenu, sur la cohérence de l'espace euro-méditerranéen qui en découle, et sur ce qui reste à accomplir. Se pose également la question du positionnement de la région euro-méditerranéenne dans l'économie mondiale, et des conséquences en termes de développement pour les pays méditerranéens qui iront dans cette direction. Enfin, devra être discutée la question des politiques qui ont pu être mises en œuvre et les évolutions qui pourraient être recommandées.

III.1. Le premier point concernera l'analyse de la situation des échanges de biens, services, investissements directs et mobilité des personnes. Il s'agirait ici de tenter de mesurer les progrès dans les désarmements tarifaires, l'ouverture aux services, les politiques suivies pour attirer les investissements directs et les investissements de portefeuille. Quel est l'effet sur les structures du commerce et la qualité des spécialisations des grands plans du type « plan émergence au Maroc » ou de diverses opérations de politiques structurelles ? De même que l'effet de ces évolutions en termes de croissance. Il s'agirait aussi de présenter la clusterisation en sous groupes que cela a produit depuis 20 ans (phénomènes hub and spoke, intégration Sud-Sud) dans les relations entre les pays de la région et l'apport apporté par la coopération avec les pays européens, notamment en matière financière.

III.2 le deuxième point concerne des questions plus spécifiques relatives au traitement de la mobilité des personnes, en particulier au niveau international, de façon à pouvoir développer davantage les coopérations. Dans la région EU-Med, les flux migratoires ont pris une nouvelle dimension, en particulier suite aux instabilités politiques au Sud et le taux de migrants qualifiés qui a augmenté. Ce phénomène peut représenter un bénéfice mutuel pour les deux rives: d'une part, les migrants bénéficieront de meilleures opportunités et de qualité de vie et d'autre part, ils occuperont des emplois importants qui restent délaissés par une population Européenne vieillisante. Les questions liées à l'intégration sociale et le 'crowding out' de l'emploi

soulèvent des préoccupations dans les pays d'accueil, tandis que les impacts négatifs potentiels sur le développement des pays d'origine pourraient également représenter un problème. Les questions suivantes méritent d'être posées :

- quels sont les impacts des transferts de fonds de migrants? Est ce que la Migration de Retour ou la migration circulaire peut représenter un compromis potentiel?
- La question sur la politique de migration reste encore un problème non résolu entre le nord et le sud Mediterranéen et compte tenu de la situation actuelle, il serait essentiel d'évaluer les avantages, les besoins et les inconvénients potentiels de ces flux migratoires, et proposer un plan politique de migration réaliste et opérationnel qui pourrait débloquer les avantages potentiels pour toute la région.
- Se pose aussi la question du traitement du problème des réfugiés surtout dans les conditions actuelles de guerre qui entoure les pays Méditerranéens (en Syrie, Iraq et Lybie). Quel impact sur les pays de la région ? En outre, les milliers de refugiés qui essaient de rejoindre l'Europe et périssent en route représentent un véritable challenge à résoudre.

Il est important que le Femise puisse éclairer ces questions (qui mobilisent les commentaires politiques) dans un cadre économique et social traité de façon scientifique.

III.3. Le troisième point, concerne les évolutions à venir des accords de coopération Accord de partenariat transatlantique, ALECA, DCTFA et divers accords bilatéraux. Les méthodologies suivies, notamment le rôle de l'approche de l'équivalence mutuelle pour les barrières non tarifaires, la réalité des résultats des accords bilatéraux dont certains ont eu des résultats extrêmement faibles en termes de flux commerciaux sont à évaluer.

Il ne s'agit plus de s'en tenir à un gain net en PIB possible résultant de cette extension, mais de se demander : comment cette extension peut contribuer à une plus grande complexification des échanges, favoriser l'innovation et faire monter la production sur les chaînes de valeurs, créer des emplois (dans un contexte où plusieurs travaux, e.g. la Jordanie, ont révélé que les emplois créés par les exportations étaient moins nombreux que les emplois détruits par les importations), comment développer un système plus cohérent qui pourrait lier les échanges de biens et services, les investissements directs et les mouvements des personnes, comment les petites entreprises peuvent bénéficier de cette ouverture supplémentaire (en séparant les rôles respectifs de l'efficacité technologique et de l'efficacité technique à partir des banques de données microéconomiques dont nous disposons), de même que les territoires situés en dehors des centres urbains et des régions côtières.

Les questions posées dans ce point concernent : l'opportunité (ou non) d'aller plus loin dans la libéralisation des échanges agricoles, les échanges de services, d'étendre géographiquement l'effort de désarmement tarifaire et non tarifaire à l'Amérique du Nord, à l'Asie et à l'Afrique, les conditions pour le développement des investissements directs, la question des migrations de travailleurs. Ces questions devront être traitées sur la base d'une analyse des faits passés.

L'idée générale qui est proposée ici est de repenser l'opportunité et le contenu d'une ouverture internationale des pays méditerranéens plus grande, non plus exclusivement à partir d'un gain net en PIB supposé (ce qui a été au cœur des justifications théoriques de cette ouverture que nous avons conduites via nos modèles d'équilibre général calculable) qui suppose des politiques de redistribution aux perdants (secteurs à désavantage comparatif, territoires enclavés, qualifications inadaptées) de plus en plus difficiles à conduire. Il s'agit également d'approfondir les conséquences directes des politiques d'ouverture suivies sur la cohérence économique et sociale des sociétés concernées.

C'est ce souci que pourrait prendre en compte le Femise en affinant l'analyse des effets de ces politiques d'ouverture supplémentaires. Ceci apparaît un complément souhaitable (qui pourrait faire l'objet de débats au sein du Femise sur les pays étudiés) si l'on veut combiner le modèle redistributif à la Pareto (aujourd'hui essoufflé du fait de l'exigence de compétitivité et des limites budgétaires), avec un modèle inclusif plus résilient.